



Macon, mardi 12 octobre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/06247

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Autres travaux**La Saône entre les PK35+000 et 36+000
campagne de suivi écologique****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 13/10/2021 de 09:00 à 12:00

o Saône

entre les pk 35.000 et pk 36.000 - Toute la largeur de la voie

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 13/10/2021 de 09:00 à 12:00

o Saône

entre les pk 35.000 et pk 36.000 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

un bureau d'étude a été missionné pour effectuer une campagne de suivi écologique en Saône au droit de la commune d'Anse, avec prise d'échantillons sur le milieu aquatique.

Cette campagne s'effectuera au moyen d'une embarcation non-motorisée utilisée par 2 opérateurs, en rive gauche et rive droite, avec ponctuellement la traversée du chenal.

Consigne a été donnée au bureau d'étude pour s'extraire obligatoirement du chenal de navigation au passage d'un bateau ; les navigants sont toutefois appelé à faire preuve de vigilance dans le secteur et d'éviter les remous.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

14/10/2021

Par délégation

Signé

Sylvain CIERNIAK